



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité



Mairie d'Aragnouet

AVIS

Le Maire informe la population qu'une réunion du conseil municipal aura lieu

Le vendredi 20 mai à 17 h

A LA MAIRIE D'ARAGNOUET

- Adoption du compte rendu de la précédente réunion
- Droit de préemption sur les ventes
- Logements et locaux communaux (attribution, renouvellement de bail, modification...)
- Renouvellement concession pour l'activité « chiens de traîneaux » abroge la précédente délibération
- Occupation du domaine public au Pont du Moudang pour l'exercice de l'activité « cycles » abroge la précédente délibération
- Renouvellement de la convention de location de l'écloserie
- Désignation du référent titulaire aux conseils d'administration de la Fédération Départementale des Offices de Tourisme 65
- Travaux de menuiserie au foyer communal : autorisation donnée au maire pour engager le paiement
- Travaux complémentaires au foyer communal : électricité/chauffage, peinture, sols
- Fixation de la taxe de séjour
- Avenant à la convention de la Fabiot'hèque applicable pour 2023
- Questions diverses

Fait à Aragnouet, le 11/05/2022.

LE MAIRE,

Jean MOUNIQ.